

Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE

Conseil Communautaire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 27 JANVIER 2021

11- Objet : DSP PORT DE BUZET-SUR-BAÏSE – TARIFS 2021

N° Ordre : DE-010-2021

Rapporteur : Jean-François Garrabos, vice-président au Tourisme

Nomenclature : 1.2 délégations de service public - Autres

L'an deux mille vingt et un, le 27 janvier à 19h, le Conseil de la Communauté ALBRET COMMUNAUTE était réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente de Lavardac, après convocation du 20 janvier 2021, sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Membres présents (50) :

Andiran : M. Lionel LABARTHE

Barbaste : Mme Valérie TONIN et M. Michel DAUNES

Bruch : M. Alain LORENZELLI

Buzet-sur-Baïse : Mme Patricia CHENUIL et M. Jean-Louis MOLINIE

Calignac : Mme Stéphanie DAVID, suppléante

Espiens : M. Serge LARROCHE

Feugarolles : M. Jean-François GARRABOS

Fieux : M. Joël AREVALLILO

Francescas : Mme Paulette LABORDE

Lamontjoie : M. Pascal BOUTAN

Lannes-Villeneuve de Mézin : M. Jacques ECHEVERRIA

Lasserre : M. Serge PERES

Lavardac : Mme Isabelle SALIS et MM. Georges BARBARA, Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIÈRE

Le Fréchou : M. André APPARITIO

Le Nomdieu : M. Jean-Pierre LUSSAGNET

Le Saumont : M. Jean-Louis LALAUDE

Mézin : Mme Dominique BOTTEON et M. Jacques LAMBERT et Jean-Michel MANABERA

Moncaut : M. Francis MALISANI

Moncrabeau : M. Nicolas CHOISNEL

Montgaillard : M. Henri de COLOMBEL

Montagnac-sur-Auvignon : M. Jean-Louis TOLOT

Montesquieu : M. Alain POLO

Nérac : Mmes Laurence BERTHOUMIEU, Edith BUSQUET, Evelyne CASEROTTO, Stéphanie GARBAY, Mélanie SERRES-SOLANO et MM. Serge ARNAUNE, Hugues DAVID, Patrice DUFAU, Marc GELLY, Nicolas LACOMBE, Frédéric SANCHEZ

Pompiey : M. Jean-Pierre SUAREZ,

Pouébas : M. Jean de NADAILLAC

Réaup-Lisse : M. Pascal LEGENDRE

Saint Pé Saint Simon : M. Michel SABATHIER

Saint-Vincent-de-Lamontjoie : M. Daniel AIRODO

Sainte-Maure-de-Peyriac : M. Robert LINOSSIER

Sos-Gueyze-Meylan : M. Didier SOUBIRON

Thouars-sur-Garonne : M. Jean-Pierre VICINI

Vianne : Mme Laurence BENLLOCH

Xaintrailles : Mme Michèle AUTIPOUT

Membres absents ayant donné procuration (2) :

Nérac : Mme Ana-Paula BES à M. Patrice DUFAU, M. Patrick GOLFIER à M. Nicolas LACOMBE,

Membre absent excusé (1) :

Calignac : M. Alban CASSAGNABERE, suppléé par Mme Stéphanie DAVID

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis MOLINIE a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 50

Votants : 52

Absents : 3

- Dont « pour » : 52

- Dont suppléé : 1

- Dont « contre » : 0

- Dont représentés : 2

- Dont abstention : 0

En préambule, il est rappelé que : la gestion, l'exploitation et l'animation du Port de BUZET-SUR-BAÏSE sont confiées par la Communauté de communes à la Société **AQUITAINE NAVIGATION** par convention d'affermage d'une durée de 15 années, du 2 septembre 2013 au 1^{er} septembre 2028.

Cette convention dispose dans son **article 23** que le délégataire fixe les tarifs de ses prestations en accord avec le délégant, et que ces propositions doivent faire l'objet d'une approbation en Conseil communautaire.

Pour la saison 2021, AQUITAINE NAVIGATION propose les tarifs détaillés ci-après :

- l'une pour les **tarifs d'occupation du port (pour mémoire, tarifs 2020 en vert si évolution)**

	TARIFS 2021	BATEAUX		CAMPING-CAR
		QUAI & PORT A SEC	BERGE Amarrage avec piquets non fournis	PARKING
A LA NUITEE (taxe de séjour non comprise)	< 10m	11 € 10€	8 € 7€	7€ (1 jeton inclus)
	10-14,99m	14 € 13€	9 € 8€	
	15-19,99m	18 € 17€	15 € 14€	
	20-25m	23 € 22€	16 € 15€	
	> 25m	32 € 30€	22 € 20€	
AU MOIS	< 10m	94 € 92€	53 € 51€	x
	10-14,99m	143 € 141€	83 € 81€	
	15-19,99m	193 € 190€	105 € 102€	
	20-25m	240 € 237€	134 € 132€	
	> 25m	300 € 298€	156 € 153€	
A L'ANNEE	< 10m	1.102 € 1.080€	612 € 600€	x
	10-14,99m	1.701 € 1.668€	979 € 960€	
	15-19,99m	2.301 € 2.256€	1.224 € 1.200€	
	20-25m	2.876 € 2.820€	1.591 € 1.560€	
	> 25m	3.623 € 3.552€	1.836 € 1.800€	
BATEAU	PLEIN D'EAU	Inclus	Sur demande	2€ (100L)
	ELECTRICITE	Inclus jusque 30 kw/mois*	Sur demande	2€ (1 heure)
	SANITAIRES	Gratuit aux heures d'ouverture de la Cap.	Gratuit aux heures d'ouverture de la Cap.	Gratuit aux heures d'ouverture de la Cap.
	DOUCHES	2 € aux heures d'ouverture de la Cap.	2 € aux heures d'ouverture de la Cap.	2 € aux heures d'ouverture de la Cap.
	MACHINE A LAVER	5 € aux heures d'ouverture de la	5€ aux heures d'ouverture de la	5€ aux heures d'ouverture de la

		Cap.	Cap.	Cap.
	SECHE LINGE	5 € aux heures d'ouverture de la Cap.	5€ aux heures d'ouverture de la Cap.	5€ aux heures d'ouverture de la Cap.
	RECYCLAGE DECHETS	Inclus	Inclus	Inclus
ACCES	PARKING PUBLIC	Gratuit	Gratuit	Gratuit
	PARKING CLOTURE	40 € / SEM	40 € / SEM	40 € / SEM
BUREAU	INTERNET WIFI	Gratuit pour bateaux sous contrat 2 € / 24 h pour bateau de passage	Gratuit pour bateaux sous contrat 2 € / 24 h pour bateau de passage	2 € / 24h
	POINT COURRIER	Gratuit	Gratuit	Gratuit
	INFO METEO	Gratuit	Gratuit	Gratuit
	NEWSLETTER	Inclus	Inclus	Inclus

- l'autre pour les prestations proposées en atelier de maintenance (*pour mémoire, tarifs 2020 en vert si évolution*)

MAIN D'ŒUVRE ATELIER	MAINTENANCE GENERALE	45 €/h
	NETTOYAGE EXT /INT	45 €/h
	MECANIQUE - ELECTRIQUE	55 €/h
	PEINTURE (antifouling, vernis...)	55 €/h
	POLYESTER (dont fournitures)	63 €/h
DEPANNAGE	DEPLACEMENT VEHICULE	0,62 €/km
	PLONGEE	80€
BER	SORTIE DE L'EAU (maxi 5 To)	160 €
	MISE A L'EAU (maxi 5 To)	160 €
	SORTIE DE L'EAU (maxi 16 To)	220 €
	MISE A L'EAU (maxi 16 To)	220 €
	CALAGE A SEC	110 €
	CALE DE MISE A L'EAU tarif par journée d'utilisation et par bateau	10 €
ELECTRICITÉ	COMPTEUR	0,28 €/kwh <i>Pour mémoire, tarifs 2020 : 0,24€/kwh</i>

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Considérant l'exposé du Président
Après en avoir délibéré
DECIDE à l'unanimité

► De prendre acte et d'accepter les tarifs 2021 ainsi proposés par le délégataire AQUITAINE NAVIGATION.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,

A Nérac,

Le Président



Alain LORENZELLI